



COMPTE-RENDU

ATELIER MARINAS **Assemblée générale AMQ 2011** **Assemblée Générale Annuelle de l'AMQ** **Hôtel Mortagne** **Boucherville (Qc)**

Durée : 13H25 - 14H30

Présences : Ronald Chevalier (Club nautique Jacques Cartier); Sylvain Deschamps (Port de plaisance de Lachine, Yacht Club de Montréal, Club de Yacht Laval-sur-le-Lac); Marthe Lafrenière (Marina de Trois-Rivières); Dominique Carrière (Club nautique Deux-Montagnes); Claude Vallière (Fédération de voile du Québec); Georges Leblanc (Parc Nautique Lévy); Henri Pastorel (Parc Nautique Contrecoeur); Pascal Hénault (Groupe Hénault); Gaétan Bélanger (Marina de Saurel); Pierre Couture (Quai 42 Marketing Durable); Karine Gendron (Corporation de l'industrie touristique du Québec) et Anne-Marie Roy (Association Maritime du Québec).

1- Portrait actuel des marinas

Les résultats du sondage sommaire tenu suite à la rencontre des marinas de novembre dernier sont présentés aux participants.

Sur les 8 répondants, 87.5% d'entre eux ont un nombre de places à quais insuffisants à la demande; 371 bateaux sont en attente d'une place et le nombre de nuitées visiteurs par saison d'opération est de 8061. On demande de préciser le nombre de places à quai totales versus le nombre de nuitées afin d'avoir des données plus précises. (Le nombre de places à quai est de 1626).

Il est important de noter que la seule marina dont les places suffisent à la demande a des problèmes d'envasement et subit actuellement des travaux majeurs de réfection.

Mis à part ce sondage sommaire, les derniers chiffres connus de l'industrie proviennent principalement des deux documents suivants :

- Plan stratégique de développement et de marketing du tourisme nautique au Québec, Faits saillants et sommaire des propositions d'action, Groupe DBSF ET
- Economic Impact of the Canadian Recreational Boating Industry : 2006, Genesis Public Opinion Research Inc. and Smith Gunther Associates.

Selon ces études, il y aurait 2 250 places manquantes dans les marinas pour suffire à la demande (DBSF - réalisé en 2002) et les revenus dans les marinas et Clubs de Yacht seraient de 760,130 milliers \$ (Economic impact - réalisé en 2006)

Ces chiffres ont été grandement utiles, mais il est clair que des chiffres récents seraient nécessaires afin d'avoir le portrait actuel de notre réseau. L'AMQ souhaite donc procéder à une nouvelle étude et aimerait avoir la collaboration des marinas présentes au cours du processus. Tous les participants sont d'accord avec cette initiative et certains d'entre eux disent être prêts à travailler avec l'AMQ pour l'élaboration du sondage.

Les participants suggèrent de cibler les marinas qui seront interrogées afin d'être vraiment représentatifs de la réalité. Il sera donc important que les données parviennent de différentes marinas sur l'ensemble de la province. On suggère aussi de différencier les marinas publiques des privées puisque ces dernières n'accueillent généralement pas de visiteurs.

Comme Discover Boaging prévoit de refaire une nouvelle étude d'impact économique, on suggère d'arrimer la démarche avec eux.

2- Démarches actuelles de l'AMQ pour le secteur marinas

Mme Anne-Marie Roy présente les démarches actuelles que l'AMQ effectue pour le secteur des marinas. Elles concernent principalement les axes suivants :

- **Programmes de Classification et Éco-marinas**
Ces programmes ont été mis en place pour favoriser la revitalisation du réseau de marinas du Québec et en faire la promotion. Une partie du travail de la permanence s'organise donc autour de ces programmes. Des rencontres d'information sont d'ailleurs régulièrement organisées à travers la province.
- **Captation vidéo et [diffusion de clips](#) sur le Web**
Au cours des dernières années, l'AMQ a effectué de la captation vidéo de marinas réparties à travers la province. Des clips ont donc été réalisés et ont été mis en ligne sur le site de l'AMQ et sur Youtube.
- **Promotion du réseau dans les salons nautiques**
L'AMQ a été présente dans les salons suivants afin de promouvoir le nautisme québécois et notre réseau de marinas.
 - Toronto
 - Montréal
 - Québec
 - Chicoutimi
 - Rimouski
 - Sherbrooke
- **Guide de procédure pour la mise en place ou la réfection d'une marina**
Ce guide a été produit à l'intention des gestionnaires de marinas existantes qui souhaitent effectuer des travaux dans leur marina ou pour des promoteurs qui souhaitent développer un nouveau projet de marina. Il énumère les différentes autorités qui peuvent être concernées par le projet, les procédures à suivre et les personnes ressources à chacun des ministères concernés.

3- Priorités de l'AMQ pour le secteur des marinas

L'AMQ présente les priorités actuelles de l'Association pour le secteur des marinas ainsi que les volets pour lesquels elle souhaite accentuer son travail.

- **Représentation gouvernementale**
L'AMQ représente le nautisme sur plusieurs comités ainsi qu'auprès des autorités concernés par la plaisance. Elle souhaite consacrer plus d'énergie encore à ce volet, afin que l'importance du nautisme dans l'économie et la qualité de vie des citoyens soit davantage soutenue, et de surcroît, obtienne davantage de support.
- **Développer et accentuer le maillage et les collaborations sur le réseau afin de favoriser la navigation**
Au cours des dernières années, l'AMQ a effectué des démarches pour favoriser le réseautage des marinas entre elles et souhaite accentuer ce volet important au cours des prochaines années.
- **Programmes marinas (Classification des marinas et Éco-marinas)**
L'AMQ et la CITQ souhaiteraient que les programmes deviennent obligatoires, tout comme c'est le cas dans le secteur de l'hébergement. L'Association espère également, par le biais de la représentation gouvernementale, obtenir davantage de support à la réalisation de ces programmes.

On suggère que lors de projets de nouvelles marinas, les normes de Classification et Éco-marinas soient intégrées afin de s'assurer une meilleure cohérence. Il serait important que les différentes autorités qui approuvent de tels projets soient sensibilisés à ce fait et éventuellement demandent que les projets visent à rencontrer les critères qualité des programmes.

Également, on suggère de préciser davantage sur l'ensemble des outils promotionnels de l'AMQ (dépliants, site Web, etc.) que l'évaluation de Classification des marinas est faite sur la quantité ou l'éventail des services et non la qualité.

Plusieurs se questionnent sur le fait que toutes les marinas du Québec ne sont pas membres de l'Association. Un échange s'en suit sur les différentes raisons invoquées par les gestionnaires. Dans certains cas, il s'agit d'un manque de moyens, dans d'autres, les gestionnaires ne souhaitent pas que l'AMQ fasse leur promotion puisque leur marina est déjà à pleine capacité et qu'ils n'arrivent pas à obtenir les autorisations nécessaires à l'ajout de places à quai. On suggère de poursuivre les démarches d'information et de sensibilisation auprès des marinas afin de les inciter à adhérer à l'AMQ et à ses programmes. Une plus grande adhésion permettra aux gestionnaires de travailler de concert, de tirer avantage des expertises de chacun. Cela faciliterait aussi les efforts de représentation de l'AMQ auprès des autorités gouvernementales.

4- Programme de Classification des marinas

- **Importance du programme**
L'AMQ rappelle l'importance que revêt ce programme pour les l'Association. Il permet la revitalisation du réseau et sa mise en valeur. Il est aussi un volet important de l'entente de partenariat avec le Ministère du tourisme du Québec
- **Croissance et poursuite de l'implantation**
L'AMQ vise à poursuite de son implantation dans le réseau. Il y a actuellement 46 marinas qui y participent. Le programme croit d'année en année.
- **Révision du programme**
Il y a plus de 2 ans, l'AMQ a entamé, en collaboration avec le comité de classification, la révision du programme. Plusieurs démarches ont été effectuées afin de le peaufiner. Le comité s'est réuni à plusieurs occasions au cours du processus.
- **Bilan du travail effectué par le comité**
Karine Gendron présente les résultats des travaux effectués par le comité ainsi que les modifications qui s'en suivent. Elles touchent notamment l'impact de chacune des sections sur le résultat global de la classification, l'impact de l'état des éléments classifiés et l'ordre d'importance des critères. Le bilan complet des modifications apportées sera présenté au comité par courriel.
- **Formation du Classificateur**
L'AMQ et la CITQ projettent d'organiser une journée de formation spécifique pour le Classificateur afin d'affiner sa connaissance des marinas du Québec. Les membres du comité qui souhaiteraient y participer peuvent entrer en contact avec Mme Roy aux bureaux de l'Association.

La discussion doit être écourtée afin d'être à temps pour le début de l'Assemblée Générale Annuelle dans la salle principale. Les échanges ont été très constructifs et l'AMQ remercie chaque participant pour leur implication.

Une conférence téléphonique sera organisée dans les semaines à venir afin que le comité de marinas puisse prendre une décision quant à la refonte du programme de Classification. Les personnes présentes qui souhaitent se joindre au comité sont priées d'en informer Anne-Marie Roy.